

Vos témoignages et vos parcours nous intéressent !

Afin de vous aider, de vous accompagner et de vous soutenir dans votre recherche ou dans votre maintien d'emploi, faites nous part de vos attentes ainsi que de vos difficultés.



AVEC LE SOUTIEN DE :

Roche

CONTACTEZ NOUS :

YONNE 89
dd.89@apf.asso.fr
03 86 46 32 15

CÔTE D'OR 21
dd.21@apf.asso.fr
03 80 68 24 10

HAUTE-SAÔNE 70
dd.70@apf.asso.fr
03 84 75 35 60

TERR. DE BELFORT 90
dd.90@apf.asso.fr
03 84 22 08 47

NIÈVRE 58
dd.58@apf.asso.fr
03 86 71 67 00

DOUBS 25
dd.25@apf.asso.fr
03 81 53 34 33

SAÔNE ET LOIRE 71
dd.71@apf.asso.fr
03 85 29 11 60

JURA 39
dd.39@apf.asso.fr
03 84 47 12 62

Construisons ensemble une société inclusive !

TRAVAIL & SEP



Vous êtes atteint de sclérose en plaques ?

Ce dispositif est pour vous !

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



AVEC LE SOUTIEN DE :

Roche

Un dispositif d'appui et d'insertion pour une meilleure intégration des salariés concernés par la SEP et leurs proches aidants

Vous êtes :



Salarié.e d'une entreprise



En recherche d'emploi



APF France Handicap souhaite connaître vos besoins et vos attentes en ce qui concerne :

La formation

La mobilité

L'aménagement de poste

L'accompagnement dans l'emploi

L'évolution de carrière

87%

des personnes atteintes de SEP considèrent que la maladie est un frein pour trouver du travail.



1 EMPLOYEUR SUR 2

estime que le frein le plus important à l'embauche réside dans le caractère aléatoire de l'évolution de la maladie



1 PERSONNE SUR 2

atteinte de SEP considère que la maladie a impacté son évolution de carrière



AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA SEP ET DES MCE DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Sensibiliser les entreprises et les services de santé au travail sur l'impact professionnel de la SEP (Sclérose En Plaques)

Participer à la sécurisation des parcours professionnels des personnes atteintes de MCE (Maladies Chroniques Évolutives) : adaptation des plans de carrière et des critères d'évaluation RH au regard du caractère évolutif et imprévisible de la maladie.

Étendre le principe de non-discrimination des personnes atteintes de MCE dans les chartes de diversité et d'inclusion des entreprises.

CRÉER DES PARCOURS DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI POUR LES SALARIÉS ATTEINTS DE LA SEP

Accompagner les référents handicap dans leur rôle d'interface entre les acteurs de l'établissement et l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

Organiser des ateliers visant à développer l'employabilité du public-cible par un travail sur l'estime de soi, la valorisation des compétences et l'identification d'un projet professionnel.

Valoriser l'engagement des entreprises et des collectivités dans la conception de formes d'organisation inclusive du travail.

